



Montreuil, le 12 août 2026

Rapport de mission « *Alternatives et aval des urgences* » : La CGT porte des alternatives concrètes pour des prises en charge dignes pour toutes et tous !

La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT alerte une nouvelle fois sur la situation critique des urgences hospitalières et l'insuffisance des réponses apportées face à l'explosion des besoins de santé publique, notamment pour les personnes âgées et polypathologiques. Le rapport de mission « *Alternatives et aval des urgences* » confirme ce que nous dénonçons depuis des années :

- **Un système de santé inadapté** face au vieillissement de la population, à l'augmentation des maladies chroniques et à la fragmentation des parcours de soins.
- **Des urgences saturées** non par un mauvais usage, mais par l'absence de solutions en amont et en aval, le manque de lits, de personnels.
- **Des professionnel-le-s épuisé-e-s**, en particulier dans les métiers paramédicaux et d'accompagnement, dont la reconnaissance et la valorisation restent insuffisantes.

Le rapport met en avant plusieurs revendications que la CGT porte depuis plusieurs années :

- **Faire des parcours des personnes âgées une priorité absolue** en associant tous les acteurs EHPAD, hôpitaux, médico-social, professionnels de ville.
- **Déployer les organisations qui ont fait leurs preuves** par le développement massif de l'Hospitalisation à Domicile (HAD) et des alternatives à l'hospitalisation.
- **Faire évoluer l'offre hospitalière** par la création ou le renforcement d'unités de médecine polyvalente et de médecine interne, dotées de moyens humains et matériels adaptés.
- **Prioriser la formation et le recrutement** dans les spécialités transversales (médecine générale, gériatrie, psychiatrie, pédiatrie, médecine d'urgence).
- **En ce qui concerne les urgences psychiatriques** nous revendiquons des lieux comme le SPAO (service psychiatrique d'accueil et d'orientation) de Rennes qui a fermé l'an dernier, ou comme le CAC Amado. Pour les consultations dans les urgences, la présence des équipes de psychiatrie de liaison sont nécessaires pour l'accueil et l'orientation vers des lieux adaptés CMP, hôpitaux de crise de jour, et l'hospitalisation complète.

Pour aller au-delà des déclarations d'intentions, il est temps que le gouvernement prenne la mesure de l'urgence d'un financement nécessaire pour prendre en compte les besoins et la complexité des parcours. La dernière phrase de la conclusion du rapport en atteste : « *Les échéances électorales à venir doivent être l'occasion d'une interrogation profonde sur ce que nous voulons comme système de santé, de la prévention au soin, de la prise en charge du plus courant jusqu'à l'excellence de la médecine de pointe pour être au rendez-vous de la confiance que nous accorde nos concitoyens* ».

La CGT exige :

- Un plan d'urgence pour le recrutement et la fidélisation des personnels dans tous les secteurs (hôpital, EHPAD, domicile).
- De développer les centres de santé publics et de leur donner un rôle pivot dans la coordination des professionnel-le-s en territoire et dans la garantie de la permanence des soins.
- La fin des logiques de rentabilité et de fermeture de lits, au profit d'un service public de santé accessible, solidaire et de qualité.
- Une politique nationale ambitieuse pour anticiper le vieillissement et garantir à chacun un parcours de soins digne, coordonné et sécurisé.
- Un financement de la sécurité sociale et des collectivités territoriales à la hauteur des besoins.

Il y a urgence à agir pour sauver notre système de santé et d'action sociale par le développement d'un grand service public et de la sécurité sociale.

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

Responsable Communication - Jérémie Prigent : 06 51 86 19 97 / Case 538 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil CEDEX